

Environnement | La forêt de Zilbeti en Navarre espagnole menacée: Trois questions à Xavier Bouchet, président de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau



Le producteur Magna, filiale groupe Roullier, s'apprête à abattre une hêtraie à Zilbeti, dans une zone protégée Natura 2000, pour y extraire de l'oxyde de magnésie. Les travaux ont débuté lors des fêtes de Noël. Le gouvernement autonome de Navarre a donné son feu vert à l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert à Zilbeti, mais les associations environnementales montent au créneau. Elles critiquent la violation d'une zone protégée, l'absence d'étude d'impact environnemental et la méthode du fait accompli qui a pour but de prendre de vitesse les condamnations des tribunaux. Xavier Bouchet et la Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau sont en première ligne.

@qui ! : Pensez-vous que Magna et le groupe Roullier vont reculer ?

Xavier Bouchet : Les travaux ont commencé le 24 décembre. Ils ont coupé une cinquantaine de hêtres sur une petite zone pour fournir à la réunion des actionnaires les analyses d'un minerai valable. Les camions ont travaillé jour et nuit pour extraire 800 tonnes d'oxyde de Magnésie. Trente personnes n'ont pas réussi à faire obstacle aux bulldozers et à la Guardia civil. Mais aujourd'hui les travaux sont terminés et on a réussi à réunir les grosses associations, malgré le barrage de la langue, pour faire le pont au dessus des Pyrénées. Des gens de toute l'Europe sont prêts à occuper le site. On a déjà réussi à bloquer des chantiers comme les barrages de la Loire. Magna et le groupe Roullier ont déjà abandonné un site dans la vallée de Baztan grâce à la mobilisation locale et ils se sont tourné vers Zilbeti, dans la vallée de Erro. Ils tentent de passer par la méthode du fait accompli, mais on les arrêtera avant qu'ils détruisent la hêtraie de Zilbeti.

@qui ! : Qu'entendez vous par « méthode du fait accompli » ?

Xavier Bouchet : L'autorisation qu'ils ont reçu du gouvernement de Navarre ne suffit pas à créer une mine à ciel ouvert dans une zone protégée. Il y a bien des étapes légales qui ont été ignorées. C'est la méthode du fait accompli. Ils agissent pendant les fêtes, lorsque les gens ne peuvent pas se mobiliser, mais surtout avant que la décision de justice ne tombe. C'est une manière d'imposer la mine avant la condamnation judiciaire. Ensuite on a

plus que les yeux pour pleurer. En France, la méthode est la même. Le barrage du Gabas, par exemple, n'a pas d'existence légale, mais ils continuent de l'exploiter. On pourrait bien sûr attaquer tous les actes de l'exploitation puisque l'activité est illégale par décision de justice, mais on a pas les moyens financiers pour passer notre vie dans les tribunaux. On ne peut que constater les travaux malgré la condamnation.

@qui ! : Les contraintes environnementales ne pénalisent-elles pas l'activité économique ?

Xavier Bouchet : Nous ne sommes pas contre l'activité économique, pourvu qu'elle soit raisonnable ! On ne gagnera jamais rien avec des emplois non durables. Ils vont créer une dizaine d'emplois pour quelques années au prix de la destruction d'un site et de tout son potentiel. Pas question. Il vous suffit d'utiliser google earth pour voir la mine en fin d'exploitation de l'autre côté de la montagne à l'ouest qui s'appelle Azkarate. Les paysages sont morts. Ils prétendent vouloir replanter des arbres mais c'est grotesque ! La montagne est rognée. C'est un trou pour des siècles. Le groupe Roullier a déjà montré ce qu'il savait faire. Ils ont déjà gravement pollué le site du port de Bayonne avec leur usine Fertiladour. Une pollution radioactive avérée sous couvert d'emplois ! Ce sont des voyous.

propos recueillis par Olivier Darrioumerle



Olivier Darrioumerle

Credit Photo : Aqi.fr

Publié sur aqi.fr le 06/01/2012

[Url de cet article](#)